Ensuite M. Lemaan donne le compte-rendu moral de l'Association et son récit soulève maintes fois les applaudissements de toute l'assistance.

La soirée se termine le plus joyeusement du monde par des chansons et, vers 11 h., on se sépare en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Les succès de la Fanfare du Point-Central. — La Fanfare du Point-Central a concouru dimanche en excellence au concours de Denain. Elle y a remporté de brillants succès ainsi qu'on en jugera par les dépêches suivantes parvenues à Tourcoing dimanche soir :

« Premier prix de lecture à vue à l'unanimité et avec félicitations du jury.

« Premier prix de direction, premier prix d'exécution à l'unanimité, avec félicitations du jury.

« Denis HAVET. »

Nous devons à notre tour, adresser nos plus chaleureuses félicitations à la Fanfare du Point-Central.

Les arrivages aux Halles de dimanche : abricots 400 kil. ; fraises 500 kil. ; blettes 200 kil. ; pois 200 kil. ; haricots 100 k. ; cerises 450 kilog. ; artichauts 200 kilog. ; choux-fleurs 300 kilog ; confitures 200 kil. ; pêches 40 kilog. ; tomates 20 kil. ; fromages 150 kil.

Etat-Civil de Tourcoing

Dragées et Boîtes p. MARTHEURE THOMAS FILS, 5, r. du Priez, p. la Gare, LILLE

du 20 juin

Naissances. — Debaudringhien Marguerite, rue de la Croix-Rouge, 6. — Dujardin Louise, rue du Pont-Rompu. — Piat Jeanne, rue des Coulons, 73. — Delabarre Victor, rue du Blanc-Seau, 166.

Décès. — Leroy Emile, 33 ans, tisserand, rue Saint-Blaise, 54. — Dumoulin Alice, 3 jours, rue Fin-de-la-Guerre, 13. — Ferré (mort-né).

ÉLECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Canton de Cysoing

M. Eugène Daniel, maire de Louvil, pose sa candidature pour l'élection de dimanche prochain.

A travers les périodes ronflantes et les expressions ampoulées de la lettre qu'il adresse aux électeurs, on aperçoit le couleur très radicale du candidat.

Dimanche soir, il allongera la liste des candidats... non élus.

Les électeurs de Cysoing ont montré il y a huit jours à tout le canton comment il faut voter.

Voir au 4e page le tableau des matières du premier ordre.

Etat-Civil d'Hespinoy

du 20 au 27 juin

Naissances. — Saillebost Gaston, cour Butette. — Vergès Pauline, rue Bellevue. — Bivenbalain Gaston, Brune-Rue. — Vieren Marie, cour Dedessoulles.

Décès. — Manchon Lucien, 26 ans, cité Dupouy. — Herman Jules, 11 ans, rue de la Liberté.

L'Etablissement thermal de Saint-Amand (Nord), sera ouvert le 1er mai. Spécialité : RHUMATISMES, GOUTTE, ATAXIE, PHLÉBITE, ANÉMIE, Neurasthénie, etc. HYDROTHÉRAPIE, massage, cure d'air. Casino et toutes les attractions des villes d'eaux.

DUNKERQUE

Vol de manchons. — Une enquête est ouverte sur un vol qui aurait été commis dans le tiroir-caisse des époux Flocq, cabaretiers, rue du Parc-aux-Boulets par un nommé Hayneu.

Etat-civil de Dunkerque

du 20 juin

Déclarations de mariages. — Auguste Regnier, 21 ans, cabaretier, veuf, rue du Gouvernement, 15, et Léontine Vancoppenolle, 23 ans, même rue, 15. — Baptiste Kirstetter, 27 ans, mécanicien, rue de l'Abattoir, 34, et Clémence Hubert, 20 ans, rue de Bérthelée, 12.

Lucien Caura, 25 ans, ouvrier du port, quai de la Citadelle, 31, et Marie Meiron, 18 ans, quai de la Citadelle. — Armand Bonckier, 23 ans, boulanger, place Colonne, 11, et Irma Beauvarlet, 22 ans, rue Hoche, 21. — Léon Hurbert, 26 ans, marin, rue du Vieux-Rempart, 7, et Julia Weiss, 25 ans, même rue, 21. — Gaston Vandenbussche, 22 ans, maçon, et Louise Galloo, 20 ans, lingère à Dunkerque-Rosendaël.

MOUVEMENT DU PORT

Entrées du 20 juin

Lydia, V. ang. Abbotsford, 986, div. Hecquet. Rosson, V. Nord, 442, div. Hecquet. Havre, V. Charente, 2148, div. Hecquet.

Sorties du 20 juin

Society, V. ang. Ralph Gwyne, 438, div. Albert. Havre, V. ang. Ville-de-Metz, 1901, div. Fayot. Shields, Rose Amelie n° XI. Rochefort, 4-m. Dunkerque, 2497, Hoye. Fayol.

SAVON PRINCESSE MANOKO, Parfum Heureux

VALENCIENNES

CONVOI. — Nécrologie. — Samedi, eut eu lieu les obsèques de la sœur Julie Désumeurs, religieuse de la Congrégation des Filles de l'Enfant-Jésus, sous le nom de sœur Saint-Stanislas Kostka, décédée le 26 courant, âgée de 53 ans, ans, professe de la 30e année.

Le service a eu lieu en l'église paroissiale Saint-Wasnon. L'inhumation s'est faite ensuite au cimetière communal. Nous recommandons la défunte aux prières.

MERIN. — Un accident survenu pendant le travail. — Dans la nuit du vendredi au samedi Carbon François, qui se trouvait à l'accrochage de 600 mètres, s'est trouvé pris entre un convoi de berlines chargées de bois et les bazes d'aérage.

Le malheureux eut la poitrine défoncée et est mort peu après.

Garçon n'avait que 20 ans ; il avait été au sort, et allait partir au régiment en novembre.

DOUCHY. — Un bain mortel. — Vendredi, vers 8 h. 1/2 du soir, quatre jeunes gens d'une vingtaine d'années se baignaient dans la rivière la Selle. L'un d'eux, Oswald Jung, âgé de 22 ans, disparut soudain. Ses camarades croyant qu'il s'était caché dans les herbes ne s'inquiétèrent de sa disparition qu'au bout de quelques minutes. Vainement alors, ils le cherchèrent ; il avait dû être entraîné dans l'Escaut par le courant. Le cadavre n'a pas été retrouvé.

Au dépôt de la rue de l'Orphéon, 7, Lille, on trouve les véritables EAUX MINÉRALES NATURELLES, en bonbonnes, à 25 centimes le litre, livrées à domicile. 10

DISPENSAIRES DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

CONSULTATIONS GRATUITES

Les consultations sont données gratuitement aux malades, par les Docteurs de la Faculté catholique de médecine, aux jours, heures et lieux indiqués ci-dessous.

DISPENSAIRE SAINT-RAPHAEL

89, rue du Port, 86

Maladies nerveuses. — M. le Dr Bouchaud, mardi, jeudi, samedi, à 2 h.

Maladies internes. — M. le docteur Delobel, mardi, jeudi, samedi, à 3 h.

Maladies de la bouche et des dents. — M. le docteur Rodier, lundi, mercredi, vendredi, à 5 heures.

Maladies chirurgicales. — M. le Dr Faucon, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h. 1/2.

Maladies de la peau et syphilis. — M. le docteur Dertille, lundi et vendredi, à 2 h.

Maladies des yeux. — M. le docteur Thilliez, mardi, jeudi, samedi, à 3 h. 1/2.

Maladies des femmes. — M. le Dr Delannoy, lundi, vendredi, à 3 h. 1/2.

Jours auxquels le Dispensaire est fermé

Les dimanches et jours fériés ; le jour des Morts ; le jour de la rentrée solennelle des Facultés ; le lendemain de Noël ; le 31 décembre, le 1er et le 2 janvier ; le Mardi Gras ; le 19 mars ; depuis le Jeudi Saint jusqu'au mercredi suivant exclusivement ; le lundi de la Pentecôte ; le 14 juillet ; du 15 août au 15 septembre.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

(SUITE)

NOS MINISTRES

M. PELLETAN

M. Pelletan, ministre de la Marine, a présidé, samedi, un banquet offert par le Comité d'union socialiste indépendant de la 2e circonscription du XIXe arrondissement, à M. Charles Bos, à l'occasion de sa réélection.

M. Clovis Hugues, a constaté que M. Camille Pelletan, « peu habitué à être ministre oubliait d'être solennel. »

— Je ne sais pas si je m'y habituerai, a murmuré dans sa barbe le ministre.

M. Camille Pelletan a parlé le dernier.

Voici quelques-unes de ses déclarations :

Il faut continuer la lutte contre la double réaction cléricale et ploutocratique.

Les appels si touchants à la conciliation que font entendre nos adversaires arrivent trop tard ou trop tôt.

Je ne me sens aucunement tenté par la conciliation qu'on nous propose.

Mon sang bout quand j'entends nos adversaires parler de persécution, comme ils l'ont fait encore ces jours-ci à propos de la circulaire du Président du Conseil aux préfets.

Cette partie de notre œuvre ne sera pas abandonnée.

L'un des plus éloquents de mes collègues disait, avec raison, il y a quelques jours, à la tribune de la Chambre, que nous étions les fils respectueux de la Révolution. Eh bien, si nos pères avaient dit qu'il fallait attendre qu'il n'y ait plus de déficit, qu'il fallait attendre que la France ne soit plus exposée aux agressions de l'étranger, eh bien, nous aurions encore en France le régime féodal.

Il faut donc accomplir des réformes, des réformes réelles, car, en pareille matière, ce qui est le plus dangereux, c'est de mettre une étiquette à la place de la réalité.

M. Pelletan, a présidé dimanche, à Versailles un banquet populaire à l'occasion du 134e anniversaire de la naissance de Hoche. Il y a fait l'éloge de l'armée.

Nous détestons la guerre que nous considérons comme un reste de barbarie, et nous déplorons bien la voir disparaître un jour.

Mais comme il ne nous appartient pas de la supprimer instantanément, puisqu'il y a autour de nous des monarchies militaires et des républiques prises de folie mégalomane, il nous faut une armée pour défendre non seulement le sol, mais le génie de la nation.

Nous voulons des soldats qui soient préoccupés uniquement des choses de leur métier et qui possèdent une assez haute conscience de leur mission pour restreindre aux besoins de la défense nationale leur activité guerrière.

M. CHAUMIÉ

Dimanche après-midi, a eu lieu, au Trocadéro, la distribution annuelle des récompenses aux élèves de l'Association philotechnique de Paris, sous la présidence de M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, assisté de M. Raymond Poincaré, député, ancien ministre de l'Instruction publique, président de l'Association.

Après quelques mots de M. Raymond Poincaré, M. Chaumié prend la parole. Il a surtout fait l'éloge des lectures populaires.

Le ministre de l'Instruction publique remet ensuite des distinctions.

M. MOUGEOT

à la Société Nationale d'encouragement au bien

La distribution des récompenses de cette société philanthropique avait attiré, hier après-midi, dans le vaste amphithéâtre du Cirque d'hiver, une foule des plus nombreuses.

M. Mougeot, ministre de l'agriculture, présidait, ayant à ses côtés le lieutenant-colonel Meaux-Saint-Marc, vice-président de la société, chargé par M. Loubet de le représenter, et MM. Stéphen Liégard, ancien député de Thionville, président de la société, depuis l'admiré de M. Jules Simon ; Piot, sénateur de la Côte-d'Or ; Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales ; Victor Legrand, président du tribunal de commerce de la Seine ; Félix Voisin, conseiller à la Cour de cassation ; le général Chambert ; l'amiral Mathieu, administrateur de la Société des Œuvres de mer ; l'abbé Lanusse, aumônier de l'Ecole de Saint-Cyr, etc.

Après l'exécution de la *Marseillaise*, décrétée debout, M. Stéphen Liégard, passe en revue les événements qui ont marqué, pour l'année révolue.

M. Mougeot fait l'éloge de « cette solidarité active, où l'homme ne subit pas, mais provoque les influences réciproques, et dont l'une des formes est la mutualité ».

Le ministre recommande aux encouragements et aux récompenses de la société les agriculteurs qui sont chargés dans cette voie de la mutualité.

C'est un fait étrange de prime abord et pourtant indéniable, que le morcellement de la propriété, qui est dans tous les pays un signe de progrès et dans le nôtre en particulier une nécessité démocratique, se trouve en même temps être une cause de gêne et de difficultés sans nombre pour l'agriculture.

M. TROUILLOT

M. Trouillot, ministre des colonies, a présidé, à la salle Wagram, le banquet annuel de la France Prévoyante.

Au dessert, M. Trouillot a fait l'éloge de la société, qui « devance et prépare la solution de ce difficile problème des retraites ouvrières qui est au premier rang des préoccupations et des grands devoirs du régime Républicain ». Il a ensuite rappelé une définition de Léon Say :

« Il faut que le cœur soit dans la barque ; c'est la force motrice qui actionne l'hélice ; mais c'est la science qui doit être au gouvernail. »

UN FAUX DE 81.000 FRANCS

Le parquet d'Orthez a fait arrêter les sieurs L... et C... pour les faits suivants :

Un sieur P..., appartenant, dit-on, à une famille de grands industriels du Nord de la France, demeure depuis trois ans à Nogières, près Orthez ; il est pourvu d'un conseil judiciaire, M. Papin, du Havre.

Sur 68 actions du P.-L.-M. valant 81.000 fr. appartenant au prodigue, on fit disparaître la mention du Conseil judiciaire ; la Compagnie qui était au courant fit opposition à la vente. C... fit intervenir un faux M. Papin qui, devant notaire, donna une procuration autorisant la vente. Sur le produit, 41.000 fr. C... n'a remis au prodigue que 40.000 fr.

Les arrestations ont été opérées sur la plainte du véritable Conseil judiciaire.

Le Roi Edouard VII

Voici le bulletin de 4 heures, soir :

« L'état progresse et il est en tous points satisfaisant. Les douleurs locales sont moindres. »

LA LAICISATION DES ÉCOLES DE FILLES

Le ministre de l'instruction publique a adressé aux préfets une circulaire au sujet de la laïcisation des écoles primaires publiques ayant un personnel féminin.

Par le vote de l'article 40 de la loi des finances de 1902, dit-il, le Parlement a affirmé sa volonté d'assurer intégralement et le plus tôt possible, la laïcité de l'enseignement primaire public. Les délais qu'il a fixés sont des délais extrêmes.

Je vous invite donc à rechercher les moyens d'assurer la prompte exécution de la loi. Pour atteindre ce but, je compte sur toute votre vigilance.

Partout où les communes sont propriétaires des locaux scolaires, le plus souvent aucune difficulté n'est à prévoir. Vous aurez seulement à constater si ces locaux sont suffisants, conformes à l'hygiène. Le logement de ou des institutrices devra être assuré dans des conditions convenables, soit à l'école, soit par une indemnité représentative.

Dans les endroits où la commune n'est pas propriétaire de l'école, et où, pour des raisons diverses, les classes ne pourraient être maintenues dans les locaux actuels, vous aurez à rechercher d'abord, avant de recourir à une construction, si d'autres locaux existeraient, qu'il serait facile d'adapter, à bref délai, aux usages scolaires. Vous examinerez s'il y avait lieu de procéder par voie de location ou d'achat.

En ce qui concerne les deux catégories susvisées, vous m'adresserez, avant le 1er août, la liste des écoles publiques congréganistes dont vous comptez prononcer la laïcisation pour la rentrée scolaire prochaine. Si des laïcisations de ce genre vous paraissent devoir être ajournées, vous en ferez connaître les raisons et vous indiquerez à quelle date ultérieure la laïcisation sera possible.

Dans les communes où ne se rencontreraient pas les conditions que je viens d'indiquer et où il serait nécessaire de procéder à une construction, il importe que vous vous préoccupiez dès à présent, des moyens de préparer la laïcisation. Vous aurez donc à faire dresser des projets de construction, dans les conditions fixées par la loi. Je désire qu'un certain nombre de ces projets me soient soumis dès cette année, afin que je puisse fixer le chiffre des subventions à la charge de l'Etat.

LA COURSE PARIS-VIENNE

Le premier arrivé à Vienne, cet après-midi, dans la course Paris-Vienne est M. Marcel Renault, à 2 heures 2 minutes 20 secondes.

Temps total des étapes : 15 heures 42 minutes 5 secondes. Vitesse moyenne, 68 kilomètres à l'heure.

CANONNIÈRE ET SOUS-MARINS

Cherbourg. — Le Préfet maritime avait ordonné des manœuvres sur le thème suivant :

La canonnière *Grenade* mouille en rade ; les sous-marins *Français* et *Triton* sortent du port à une heure connue et tentent de torpiller la canonnière.

A l'heure dite les sous-marins ont plongé puis, après s'être approchés, ont repris tout à coup à la surface sans avoir été aperçus ; ils étaient à une si faible distance que la canonnière serait été infailliblement coulée bas.

VIOLENT INCENDIE

Un immense incendie a éclaté hier soir à Liège, dans le quartier de Saint-Léonard. La scierie en bois Baudrihaye prit feu pour une cause encore inconnue. Le vent, très violent, communiqua le feu au moulin Lejeune, puis à la grande salle de concerts « la Rénommée » et menace sérieusement la manufacture d'armes qui n'a été préservée que par l'intervention des pompiers.

Plusieurs maisons voisines furent atteintes par les flammes ; les habitants durent déménager hâtivement. Des soldats furent requis pour aider les pompiers. A 8 h. 1/2, la salle de la *Renommée* s'écroule avec un grand fracas. Il y a un blessé. On évalue les dégâts à deux millions.

LES GRÈVES EN ESPAGNE

Madrid. — La situation s'aggrave à Jérez ; les menées des anarchistes ont rendu impossible tout arrangement ; les ouvriers reçoivent des secours de plusieurs provinces. Dix mille hommes de troupes sont arrivés à Cadix ; les autorités sont sérieusement préoccupées et craignent des troubles.

A Valence, on redoute une grève des employés des tramways.

LES ÉLECTIONS A ROME

Rome. — Hier, eut eu lieu les élections municipales et provinciales 53 0/0 des électeurs inscrits ont pris part au scrutin.

La liste catholique vient en tête, il paraît probable qu'elle passera toute entière. Il ne manque au docteur Lapponi, médecin du Pape, que 18 voix pour être élu.

Bœuf au vin. — Gâteau d'amandes. — Crème au vin.

Bœuf au vin. — Prendre un morceau de viande à rôtir, le mettre mariner la veille dans du vin rouge, le retourner le soir, puis le lendemain ; au moment de la mettre au feu, ajouter au vin deux oignons finement hachés, thym, laurier, poivre, sel et un beau morceau de beurre, verser la marinade sur le tout et cuisez au four. Excellent... et d'un tendre !

***

Gâteau d'amandes. — Mettez sur une table de la farine en rapport avec le gâteau que vous désirez obtenir, faites un trou au milieu ; mettez dans ce trou du beurre, des œufs, un peu de sel, du sucre en poudre et des amandes pilées ; pétrissez bien le tout ensemble et donnez à votre gâteau la forme plate et ronde, mettez-le sur un papier bien beurré. En le sortant du four vous lui donnerez une belle couleur en le glaçant avec du sucre en poudre et la pelle rouge.

Proportions : Pour un litre de farine en mettre quatre œufs entiers, un quart de sucre et 250 grammes d'amandes douces pilées à sec.

***

Crème au vin. — Après avoir délayé quelques jaunes d'œufs dans suffisante quantité de sucre en poudre, ajoutez peu à peu en remuant toujours, une bouteille de vin de Frontignan ou autre, sucré et aromatique ; faites cuire au bain-marie ; remuez jusqu'à ce que la crème soit parfaitement prise et cuite. Laissez refroidir et servez.

Excellente ! mais... difficile à digérer.

MARGUERITE.

Le Sacré-Cœur et les hommes de France, par M. François Veuillot (Bureau du Vœu National, 34, rue de la Barre, Paris, XVIIe). — 1 ex. franco, 0 fr. 50 ; 12, franco, 3 fr. ; 100, franco, 22 fr.

Que nos lecteurs répandent à profusion ce travail, qui contribuera sans doute à développer encore un mouvement salutaire, en faveur de la dévotion dont Léon XIII a dit : « C'est là qu'il faut chercher le salut. »

REVUES

La Quinzaine, Paris, 45, rue Vaneau, Directeur : M. George Fonsegrive. — Abonnement France : Un an, 24 fr. — Six mois, 14 fr. — Trois mois, 8 fr. — Abonnement spécial d'un an pour le Clergé, l'Université et les Instituts catholiques, 20 fr.

Sommaire du 16 juin 1902. — L'envers d'un savant catholique d'Allemagne, A. Kannengieser. — Mademoiselle de Harssay, Paul Harel. — L'artiste riche et l'Artiste pauvre, Camille Mauclair. — Comment lire les journaux, George Fonsegrive. — Les Catholiques sociaux d'Italie, Abbé Vercesi. — Chronique dramatique, Emile de Saint-Auban. — Chronique musicale, Emile de Saint-Auban. — Chronique politique, X...

Revue Catholique des Institutions et du droit, par une société de Jurisconsultes et de publicistes, 30, rue Bonaparte, Paris. Abonnements : France, 12 fr. par an. Union postale, 15 fr. 50.

Sommaire de Juin 1902. — XXVIe Congrès de Jurisconsultes catholiques. — La Souveraineté du peuple, G. Théry. — La Question d'Irlande, G. Nemours-Gedré. — Une secte socialiste au XVIe siècle, C. de Froment de Bouaille. — La Sépulture dans l'antiquité, H. Leclercq. — Chronique du mois, Paul Tailliez. — Documents judiciaires concernant les Congrégations religieuses.

La Revue du Clergé Français, bimensuelle. Abonnements : France, un an, 20 fr. ; six mois, 11 fr. Letouzey et Ané 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Sommaire du 15 Juin 1902. — A. Lépitre : Saint-Antoine de Padoue. — E. Dimnet : Une meilleure voie (2e art). — L. Mury, archiviste-paléographe : Origine et signification de la tonsure cléricale. — C. Delfour : Lacordaire et Sainte-Beuve. — Goupet : Œuvres de maturité.

Tribune libre et documents. — S. S. le Pape Léon XIII : De la très sainte Eucharistie. — La Commission des questions bibliques. — Cyr : La victoire du voisin. — C. Mano : Métaphysique et transformisme. — H. R. : La question des grands séminaires. — Comte d'Haussonville : Les ouvrières au théâtre.

Revue mensuelle du monde catholique. — A travers les périodiques. — Ouvrages nouveaux.

Université Catholique, antérieurement « La Controverse et le Contemporain. » A Paris, chez Vic et Amat, libraires, 11, rue Cassette. Abonnement : 20 fr. par an.

Sommaire du 15 Juin. — L'idée du sacrifice eucharistique dans l'église anglicane, d'après un ouvrage récent, M. Lepin. — Le discours de Mgr Brunetière à Genève, Abbé Delfour. — Etude scientifique sur le « Linceul du Christ » de M. Paul Vignon, A.-L. Doanadieu. — L'adjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule, Ulysse Chevalier. — La morale de Montaigne, à propos d'un livre nouveau, J. Laurentie. — Revue théologique, R. Parayre.

Le Nord médical, bi-mensuel, 209, rue Léon-Gambetta, Lille. Un an 3 fr., le numéro 0 fr. 10.

Sommaire du 15 juin. — Variétés. — Clinique médicale infantile : Sur un cas de méningisme par auto-intoxication intestinale, Dr G. Carrière. — Pratique journalière : Technique du lavage de l'estomac, Dr J. Thiéncé, d'Abbeville. — Société médicale de la région. — Travaux des médecins de la région. — Bibliographie.

La Réforme Economique, 42, rue du Louvre, Paris. Abonnements : Un an 20 fr. Rédaction-administration, 42, rue du Louvre, Paris.

Sommaire du 15 Juin 1902. — Partie économique : La Statistique des décès en France, Un député. — Illusions perdues, T. Lalouvet. — Nécessité de développer notre Art industriel, J. Desmets. — Une évolution de l'industrie mécanique anglaise, P. Vergne. — La situation ouvrière dans l'Inde, X... — La Navigation à voile en Angleterre, V. Didier. — Concurrence américaine, H. Blaise. — Les Monteurs-ajustiers, P. Vergne. — Revue de la semaine, G. Fleury.

Jurisprudence : Les Accidents du travail ; l'Indemnité en cas de renvoi d'ouvriers ; la Législation du Travail.

Partie Commerciale et Financière : Revue du Marché intérieur, P. Vergne. — Chronique Financière, J. Bertal.

Sommaire du 22 juin 1902. — Partie économique : La Loi des Patentes, R. Troron. — L'Etat, la Ville et les Octrois, J. Desmets. — L'impôt sur les Sûretés en France, P. Sauteny. — Le Recouvrement des Effets de Commerce par les Huissiers, Ch. Georgeot. — La Situation économique de l'Allemagne et le Tarif douanier, H. Rhein. — Revue de la Semaine, G. Fleury.

Partie Commerciale et Financière : Revue du Marché intérieur, P. Vergne. — Chronique Financière, J. Bertal.

Statistique : Le Thermomètre des Affaires à l'Etranger et en France.

Statistique du Commerce extérieur de la France pour les cinq premiers mois de 1902-1901.

L'Éducation Chrétienne, 78, rue des Saints-Pères. Abonnements : 6 fr. ; avec le Bulletinet Mensuel 10 fr.

Sommaire du 21 juin 1902. — Séquence pédagogique : A l'Académie française, Henri Chantavoine. — Revue : La question de l'orthographe ; les expériences. — Bibliographie. Exercices scolaires : Religion : Les églises (suite et fin), F. Poey. Grammaire et orthographe, J. R. et Delesroix. Arithmétique, G. Bovier-Lapierre. Composition française : Sujets et développements. Lecture et récitation : Rencontre, André Lemoyne.

Le Journal des Sciences Médicales de Lille, par un groupe de professeurs de la Faculté libre de Médecine et de Pharmacie, 52, rue du Port, à Lille. — Abonnement : 10 fr. par an.

Sommaire du 14 juin 1902. — Travaux originaux : Le hêvre apteuse chez l'homme, par M. le Dr Voituriez. — Note clinique : Paralysie du musculo-cutané consécutive à une luxation de l'épaule, par M. Paul Petit. — Société anatomo-clinique de Lille : séance du 21 mars 1902. — Nouvelles : L'asile des tuberculeux à Limoges : Voyages d'études médicales (1902) ; La société d'hygiène de l'enfance.

Sommaire du 21 juin 1902. — Travaux originaux : La respiration bucco-nasale est possible, par M. le docteur H. Leverve. — Note clinique : Un cas de tuberculose mammaire ; Ablation ; Guérison, par M. A. Petitau. — Faculté libre de médecine : La vaccine du contrat entre la Faculté libre de médecine et l'Administration des Hospices de Lille. — Variété : Le nouveau Président du Conseil des Ministres. — Carnet du journal : Naissance. — Bibliographie. — Nouvelles : Fête de Saint-Luc ; Congrès international d'hydrologie, de climatologie et de géologie (sixième session), Grenoble, 1902.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'invitation à assister à l'Obit solennel quatrième qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale d'Estaires, le mardi 1er juillet 1902, à onze heures du matin, pour le repos de l'âme de Monsieur

Auguste-Joseph GAMELIN

Filateur et Fabricant de toiles, Membre du Conseil municipal, Administrateur du Bureau de bienfaisance et de la Caisse d'épargne, époux de Dame Louise LORIDAN, décédé à Estaires, le 24 mars 1901, dans sa soixante-sixième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu d'invitation à y assister. 29,30—2665

INSTITUT ORTHOPÉDIQUE

de Canteleu-Lille

Docteur J. SALMON, Directeur

Traitement rationnel et trophique, par une méthode non sanglante, des affections articulaires, osseuses, musculaires et nerveuses — aiguës ou chroniques —, et en particulier des luxations congénitales de la hanche, coxalgies et coxopathies diverses. Luxations, entorses, fractures et leurs conséquences, telles que raideurs, pseudarthrites, ankyloses fibreuses. Arthrites rhumatismales ou autres. Pieds-bots. Déviations de la taille (scoliose, cyphose, Mal de Pott).

Consultations gratuites le mardi et le samedi, de 10 heures à midi, pour les malades munis d'une attestation régulière d'indigence.

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

CAPITAL : 250 MILLIONS DE FRANC

Réserves : 100 MILLIONS DE FRANCS

AGENCE DE LILLE, rue Nationale, 28

avec Agences à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIERES et CAUDRY

ORDRES DE BOURSE

exécutables en France et à l'Etranger

BOURSE DE LILLE

Un guichet spéc. est chargé d'ordres exécutés en Bourse de Lille

Avances de Fonds sur tous Titres

DEPOTS DE TITRES

PAIEMENT A VUE DES COUPONS

Délivrance de Chèques (France et Etranger)

LOCATION DE COFFRES-FORTS

compartiments à partir de 5 fr. par mois

Employez pour vos chemises la GOUTTE GOBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle protège et conserve le linge ; 2° Elle empêche de blanchir ; 3° Elle supprime les pellicules. *LILLE, 26, rue Esquermoise.*

Ne prenez désormais que l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec de VIEUX VIN de BANYULS. Le meilleur QUINQUINA-tonique ; années de vogue ininterrompue ; recommandé à toute personne soucieuse de sa santé.

C'est d'ailleurs LE SEUL APERITIF vraiment préconisé par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Refuser la consommation de la bouteille ne portant pas l'étiquette

Chaussures Scientifiques du Nord

22, rue Faidherbe (ancien n° 4 de Sam) à Lille

Jumelles, Lorgnons-Vues, Lunettes

Pince-Nez, etc.

Réduction des ordonnances de MM. les docteurs

La Maison se charge de toutes les réparations

QUELQUES MOTS DE RÉPONSE

M. Gobert, médecin sur le chemin de fer du Pécomphe et sur le moyen de faire repousser les cheveux m'a valu une avalanche de lettres.

De tous ces gens on m'écrit : Le remède de la carotte d'eau vraiment trouvé ? Vous n'osez pas croire aux résultats merveilleux que vous procurera. C'est de pas une réclame qui vous avez voulu faire à la Sève capillaire du professeur Busch ?

Allons ! voilà bien le scepticisme moderne ? On ne peut plus proclamer une découverte, rendre hommage aux travaux d'un savant comme M. Busch, constater les résultats obtenus à force de patience, constatés déjà d'ailleurs par des milliers d'attestations authentiques et irréfutables, sans être accusé d'avoir chéqué. Eh bien, je le déclare sur l'honneur, je n'ai pas touché un centime pour l'article que j'ai écrit hier jeudi.

Si j'ai relaté les résultats étonnants que donne la Sève capillaire Busch pour arrêter la chute des cheveux et redonner vigueur au bulbe, c'est que j'ai vu et touché, c'est d'ailleurs que ce produit est conçu sur des bases absolument scientifiques.

A tous les chauves, à tous ceux dont les cheveux tombent ou sont couverts de pellicules, dont le cuir chevelu est atteint d'affections plus ou moins graves, j'ai dit : « Voilà les récentes découvertes de la science en ce qui concerne la régénération, l'entretien, la beauté du système pilaire ; voilà les résultats que donne la Sève capillaire du professeur Busch composée d'après les derniers progrès. Rendez-lui votre cuir, allez à son laboratoire, 16, rue des Deux-Ponts, à Paris, il vous donnera gratuitement le moyen de retrouver en peu de temps votre chevelure. »

Mais que mes détracteurs prennent ou non de mon conseil, je n'en aurai pas un cheveu de plus ni de moins sur la tête.

Dr H. MARCHELLIS.

BYRRH

Les meubles du jardin sont vernis par les établissements Alles Frères, 1, rue Gambetta, 10 à 20, M. bois, que garantit ailleurs. Pour s'en convaincre, consulter le catalogue.

FER BRAVAIS

VOUS QUI SOUFFREZ

DIABÈTE radicalement guéri par le VIN URANE PERQUI, qui facilite le sommeil, fait disparaître la soif, les douleurs et empêche les accidents d'hébétude, coma, anthrax, etc. Toutes pharmacies.

BANDAGE BARRIÈRE

SAVON DU CONGO le même dès commençons.

Nouvelle sensationnelle à Charonne

Deux fois depuis un an j'ai eu l'occasion d'aller dans le voisinage du cimetière du Père-Lachaise et chaque fois je m'y suis rendu pour une résurrection. On ressuscite en effet dans ce quartier. La première fois je visitai une jeune fille longtemps condamnée par les médecins pour une anémie tellement profonde que la phtisie avait déjà jeté sa terrible semence. Puis, tout à coup, en revirement merveilleux s'était opéré, la pauvre désespérée était redevenue fraîche, rose et pleine de vie, grâce aux pilules Pink. La seconde fois, c'était hier, j'ai vu la répétition du prodige. C'est chez Mme Vieux-maire, 53, boulevard de Charonne, que j'ai pu me convaincre à nouveau de la puissance extraordinaire des pilules Pink dans la reconstitution du sang, car c'est lui le coupable quand il est pauvre et épuisé ; mais c'est lui le sauveur quand il est riche et généreux. Et, comme les pilules Pink ont une action puissante sur la formation du sang, elles guérissent toutes les maladies issues d'un sang faible et impur.

Je vis donc Mme Vieuxmaire, et lorsqu'elle m'eut donné tous les détails de la maladie qui l'avait frappée, ce fut pour moi simplement la millième constatation de la puissance des pilules Pink pour la reconstitution du sang. J'ai remarqué du reste qu'une guérison se produisant dans un quartier, le bruit s'en répand aux alentours et provoque l'emploi des Pilules Pink.

» A la suite d'une couche et d'un événement malheureux qui survint dans ce moment, me dit Mme Vieuxmaire, j'étais tombée dans une extrême faiblesse qu'il m'était impossible de vaincre. Je n'avais plus d'appétit, je ne ressentais qu'un profond dégoût pour tous les aliments. De plus, ou je ne pouvais dormir ou, épuisée par la fatigue, le sommeil s'emparait de moi, c'était une agitation perpétuelle ou des cauchemars terribles. Au réveil, j'étais plus malade que lorsque je n'avais pas dormi. J'étais prise d'un tremblement continuel, mes palpitations du cœur redoublaient.

» Ma maigreur faisait peine à voir. Mon mari désolé de me voir en cet état cherchait tous les moyens de me guérir. Il eut un jour l'heureuse inspiration de m'apporter des pilules Pink qui nous avaient été chaudement recommandées par une personne du quartier qui avait été guérie par elles. Presqu'aussitôt mon état fut modifié, je pris goût à la nourriture, mon sommeil devint calme et régulier et mes palpitations disparurent. A la suite de ce traitement, je repris une mine superbe et un embonpoint convenable. Enfin, ma guérison a tellement frappé mes parents et amis que parmi eux ceux qui sont faibles prennent aujourd'hui des pilules Pink.

» C'est Monsieur, ajouta-t-elle, la meilleure preuve de la véracité de mon récit. »

Je quittai Mme Vieuxmaire et son mari voulut bien me reconduire un instant. Ce que vous venez d'entendre, me dit-il, est la vérité absolue, mais je puis ajouter qu'au moment où ma femme commença à prendre les pilules Pink je la croyais absolument perdue et toutes nos connaissances étaient comme moi. Aussi nous saurais vous décrire la stupéfaction et aussi la joie de tous, quand la guérison fut venue et avec elle la bonne figure exprimant la santé que vous venez de lui voir. Dès lors dans le quartier beaucoup de malades suivirent le même traitement et le résultat se soit montré aussi plusieurs Pink que je prône partout. Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies au prix de 3 fr. principal dépôt : Pharmacie Cadéac, 127, rue Ballu, Paris. 6 fr. 50 la boîte et 17 fr. 50 les six boîtes franco contre mandat-poste.

POTAGES MAGGI CONSOMMÉ

DESSERTS D'ÉTÉ FLEUR DES NEIGES ET SORBET BISCUITS PERNOT

UN MONSIEUR atteint gravement de plaies vaginales à jambes, qui sont atteintes d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, dangereuses, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement et sûrement. Il a complètement interrompu ses affaires pour avoir soulagé et guéri sans avoir souffert et dépensé un sou tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécie le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 4, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra franco, gratuitement, et enverra les renseignements demandés.

Pour se guérir et se préserver des RHUMES, TOUX, BRONCHITES, CATARRHES, GRIPPE, ASTHME, PHTIS